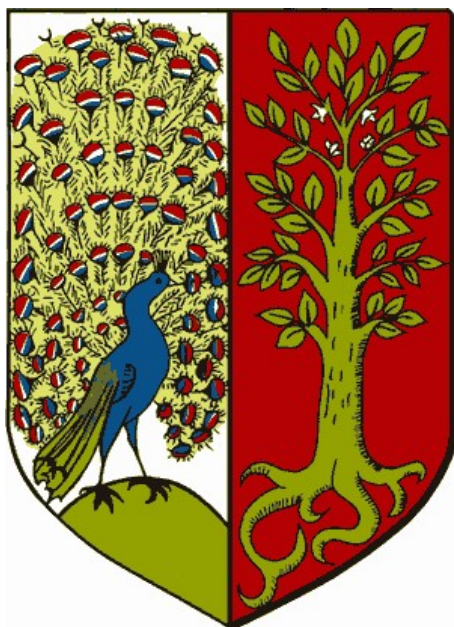


# Rapport de gestion 2021

## Commune de Faoug



# Table des matières

<b>Préambule</b>	2
<b>Conseil communal et Municipalité</b>	2
Séance et préavis	2
Suivi des sujets traités dans le rapport 2020	2
Suivi des sujets traités ou des informations données lors des séances du conseil communal	2
Commissions spéciales	3
<b>Municipalité</b>	4
Composition, dicastères et délégations	4
Séances	5
Pétitions	5
Utilisation des autorisations générales	5
... de procéder à des aliénations d'immeubles...	5
...de plaider...	5
... dépenses extrabudgétaires sans préavis...	5
Synthèse par municipal et dicastères	5
Quelques mots sur les délégations	5
<b>GOMES DA SILVA Sylvie</b>	6
<b>POINCOT Laetitia</b>	7
Police des constructions	7
Bureau technique communal (BT)	7
Plateforme PermiZ	7
Collaboration des bureaux techniques	7
Conclusion	8
Urbanisme/aménagement du territoire	8
Commission PECC	8
Bâtiments	9
Protection civile	9
Protection incendie	9
<b>KÜNDIG Adrian</b>	11
STEP interrégionale.	11
Eau potable	11
Eaux usées	11
Police/Domaines/Transports publics	11
<b>THEUX Johann</b>	12
Social	12
ARPEJE	12
Population	13
CCLT	14
<b>KAESER Deborah</b>	15
Routes / Voirie	15
Eclairage public	15
Cimetière	15
Forêt	16
Déchetterie	17
Financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité	18
Gestion du dicastère en général / activités récurrentes	18

## Préambule

L'année 2021 est une année de changement de législature. Au 1er juillet 2021, la Municipalité a connu un grand chamboulement puisque ce n'est pas moins de 4 nouveaux Municipaux qui ont été élus. Seul Adrian KÜNDIG s'est représenté. La Syndique, Martine HERRMANN, a également quitté sa fonction au 30.06.2021 et c'est Sylvie GOMES DA SILVA qui a repris cette charge dès le 1er juillet 2021.

C'est donc avec une Municipalité pleine d'enthousiasme que commence cette nouvelle législature.

## Conseil communal et Municipalité

### Séance et préavis

Le conseil communal a tenu 4 séances au cours desquelles ont été présentés 8 préavis municipaux.

2wq	Date du conseil communal	Numéro	Intitulé
	01.06.2021	01-2021	Comptes 2020
	14.09.2021	02-2021	Autorisations
	14.09.2021	03-2021	Indemnités de la Municipalité
	12.10.2021	04-2021	Arrêté d'imposition 2022
	12.10.2021	05-2021	Règlement du cimetière
	07.12.2021	06-2021	Budget 2022
	07.12.2021	07-2021	Plafond d'endettement
	07.12.2021	08-2021	Modifications statuts SDIS Broye-Vully

### Suivi des sujets traités dans le rapport 2020

PDDE. Ce dossier n'est toujours pas finalisé, car nous sommes en attente de la réponse de l'ABV à notre demande d'adhésion à ce réseau de distribution d'eau potable. Il ne sert à rien de finaliser ce document sans savoir quelle option nous aurons choisie.

Par rapport à la fourniture de l'eau potable, nous n'avons pas eu besoin, en 2021, de prononcer des mesures de restriction d'eau potable en raison des fortes pluies enregistrées en juillet-août.

### Suivi des sujets traités ou des informations données lors des séances du conseil communal

Etant donné que la Municipalité a débuté le 1er juillet 2021, elle ne se prononcera que pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2021.

**Parcelle 45** : la Municipalité va préparer un concours d'idées et va établir un cahier des charges à cette intention. L'idée serait de réserver ce concours aux architectes et bureaux d'architecte de la commune. A la suite du conseil communal du 07 décembre, la Municipalité a pris note qu'il serait judicieux d'ouvrir le concours aux marchés publics. Les documents seront donc adaptés en conséquence.

**Plaques d'immatriculation d'autres cantons** : Après avoir avisé nos citoyens, dès le 1er novembre 2021, les véhicules dont les plaques n'avaient pas encore été changées ont été dénoncés auprès du Service des Automobiles et de la Navigation (SAN). C'est ce service qui va gérer, par le biais de leur service juridique, la suite à donner.

**Eau potable** : une séance a été réalisée en août 2021 avec toutes les parties concernées par la problématique de l'eau potable, afin de discuter ouvertement des solutions possibles à mettre en place.

La conduite d'eau de secours provisoire avec la commune de Greng n'est pas encore réalisée, cette commune nous promettant des choses et revenant à chaque fois sur sa décision.

### **Régionalisation de la step**

l'office fédéral de la Consommation (OFCO) a décidé que la parcelle envisagée par le COPIL n'était pas adaptée au projet. Le comité a donc dû revoir le projet dans son entier afin de réaliser la Step interrégionale sur la même parcelle que le site Agrico.

### **Arrêt des bus scolaires**

Vu la non-conformité de la sortie des bus scolaires sur la route cantonale RC 601, présence du passage piéton, la Municipalité a cherché à trouver une autre possibilité d'arrêt de bus. Un essai a été mis sur pied, avec l'aval du service cantonal des routes, mais n'a pas été concluant.

**Révision du PACom (ancien PGA).** Le dossier a pris du retard du fait qu'une étude complémentaire sur la biodiversité a dû être commandée. Le canton de Vaud a également pris 11 mois afin d'analyser notre dossier soumis pour examen préliminaire.

**Skatepark** plusieurs éléments sont venus compléter l'infrastructure, notamment des bancs, nouveaux éléments, poubelles.

**Zone 30** le dossier a été soumis au service des routes. Plusieurs modifications sont à prévoir. Affaire en cours.

**Parcelle 338** présence d'eau sur le chemin, servitude de passage. Après investigations, il s'agissait d'une canalisation communale d'eau claire qui ne figurait pas sur les plans. La canalisation a été réparée et le plan mise à jour.

## **Commissions spéciales**

**Révision du PACom** la commission n'a pas été consultée en 2021, du fait que le dossier d'examen préliminaire est resté 11 mois auprès des services cantonaux pour analyse.

**SDIS Broye-Vully.** Une commission a été nommée afin d'étudier les nouveaux statuts, préavis présenté lors du 2<sup>ème</sup> semestre 2021.

**Parking – stationnement dans le village.** Cette commission a été créée en vue de régulariser le stationnement dans le village et dans le but de mettre en place de nouveaux parcomètres.

**Eau potable.** Création d'une commission chargée de suivre et appréhender la problématique de l'eau potable à Faoug.

**STEP interrégionale.** Mise en place d'une commission en vue de la création d'une STEP interrégionale.

**Cimetière** la commission a été engagée afin de statuer sur le nouveau règlement, qui a été adopté le 12 octobre 2021 par le conseil et entré en vigueur le 1er novembre 2021.

**PECC.** Création d'une commission chargée d'étudier les mesures en matière d'amélioration énergétique que va pouvoir entreprendre la commune.

**Ad'hoc pour transformation bâtiment parcelle 45** Mise en place d'une commission qui sera appelée à être membre du jury du futur concours d'idées.

# Municipalité

## Composition, dicastères et délégations

GOMES DA SILVA	Sylvie	Syndique	Responsable de l'administration générale Responsable des employés de l'administration Responsable des finances Responsable des relations publiques Aménagement du territoire Tourisme	. COREB
POINCOT	Laetitia	Municipale	Responsable des bâtiments et de l'urbanisme Responsable de la police des constructions Responsable de l'inspection des normes SUVA lors des constructions Responsable des affaires militaires Responsable du SDIS (Service Défense Incendie et Secours) Responsable de la PCI (Protection Civile Intercommunale) Responsable du concept énergétique	. SDIS . ORPCi, comité de direction
KUNDIG	Adrian	Municipal et Vice-Syndic	Responsable de la police Responsable de la distribution d'eau potable Responsable de la STEP et des canalisations d'eau claires et usées Responsable des transports publics Responsable du contrôle des citernes Responsable des domaines	. Comité Step interrégionale
THEUX	Johann	Municipal	Responsable des écoles Membre de l'ARPEJE (Comité de direction) Responsable des mesures sociales et des mesures d'hygiène Membre du CODIR de l'ARASBROYE, régionalisation de l'action sociale Informatique Membre de la CCLT Paroisses	. Forems . Arpeje . Aras Broye . Absmad . Slow up . Jeunesse . Aînés . Intégration
KAESER	Deborah	Municipale	Responsable des Parcs, des chemins, routes et chemins AF et des drainages Responsable des forêts, des chemins forestiers et du refuge Responsable du port communal et des installations de la plage Responsable de la déchetterie Responsable des routes et de l'éclairage public Responsable des employés communaux de la voirie	. CCSPA . Arpeje

## Séances

44 séances ordinaires

4 séances du conseil communal

2 séances spéciales DILUVIO – inondations

1 séance spéciale mise en place des dicastères

## Pétitions

Aucune pétition n'a été déposée en 2021.

Utilisation des autorisations générales

... de procéder à des aliénations d'immeubles...

Aucune vente de parcelle n'a été réalisée en 2021.

...de plaider...

Aucune nécessité d'assister ou de participer à une séance du Tribunal en 2021.

... dépenses extrabudgétaires sans préavis...

Etude pour la transformation et l'amélioration énergétique du bâtiment bloc locatif communal.

## Synthèse par municipal et dicastères

Quelques mots sur les délégations

COREB	<p>La Communauté régionale de la Broye regroupe les associations régionales de l'ARBV (Association Région Broye Vully) et de l'Ascobroye (Association des communes de la Broye) ainsi que des membres privés. Elle est active pour l'étude et la promotion d'un développement et d'un aménagement régional harmonieux.</p> <p>La politique régionale, l'économie, la formation, la santé, les transports, les déchets et l'environnement sont autant de domaines où la COREB joue un rôle moteur pour le développement de la Broye intercantonale.</p> <p>La COREB a été fondée en 1988. Association intercantonale de droit privé, elle fut reconnue d'utilité publique par arrêtés des cantons de Vaud et de Fribourg.</p> <p>Deux assemblées générales par année (comptes et budget).</p> <p>Finances alimentées par les cotisations des communes (CHF 8.-/habitant)</p>
CCSPA	<p>Centre de Collecte de sous-produits animaux. Association intercommunale vaudoise, comité entièrement vaudois également. A construit le centre de Payerne où sont collectés les cadavres d'animaux vaudois et fribourgeois. Une entreprise spécialisée vide régulièrement la benne réfrigérée, dont le contenu est incinéré. Service facturé au kilo.</p> <p>Une assemblée annuelle, le CCSPA s'autofinance.</p>
FOREMS	<p>Anciennement HZP pour Hôpitaux de la Zone de Payerne – maintenant FOREMS, Formation-Rencontre-EMS</p> <p>Chargée à l'origine de la construction de l'Hôpital de Zone de Payerne, cette association était, jusqu'il y a peu, propriétaire du fonds où se trouve l'hôpital, ainsi que de l'EMS Les Cerisiers. Elle a pour but actuellement la construction d'un nouvel EMS à Payerne.</p> <p>Cette association n'est pas financée par les communes.</p>
Paroisses	<p>Deux rencontres par année pour présentation des comptes et budgets. La quote-part des communes est calculée en fonction du nombre d'habitants de confession catholique / protestante.</p> <p>La Paroisse Catholique est propriétaire de ses bâtiments (cures et églises).</p>

## **GOMES DA SILVA Sylvie**

Il s'agit de mon premier engagement dans la vie politique. Mon poste de Syndique est très intéressant et varié. Cela prend du temps de se mettre au courant de tous les dossiers en cours, mais grâce à ma disponibilité, nous avons pu, avec Martine Herrmann, ancienne Syndique, avoir une bonne transition.

Plusieurs points me tiennent à cœur :

### **Assainissement du barrage de Schiffenen**

Le groupe E a une intention de produire plus d'électricité hydraulique et pour se faire, il envisage de créer une conduite de Schiffenen jusqu'au lac de Morat, variante la plus coûteuse mais la plus productive, ce qui aurait pour effet une augmentation du niveau du lac jusqu'à 14 cm.

Sans étude d'impact réalisée à ce jour et au vu des inondations de juillet 2021, c'est un fait alarmant qui risque de péjorer encore la situation. La température de l'eau, les courants, la flore et la faune en seraient impactés. Les communes riveraines avoisinantes commencent à s'en rendre compte et une attention toute particulière sera donnée à toutes les futures annonces du groupe E à ce sujet.

### **Problème d'accessibilité aux trains**

Depuis la mise en service du nouveau matériel roulant des CFF, un problème d'accès est survenu, en raison de la hauteur de la marche pour entrer et sortir des trains. (il y a plus de 70 cm de décalage entre le quai et la lère marche). Cela pose de gros problèmes d'accès pour les personnes âgées et à mobilité réduite, également pour les familles avec enfants en bas âge.

La commune a la responsabilité, jusqu'en 31 décembre 2023, d'assurer l'accessibilité de tous les citoyens aux transports publics. Etant donné que les CFF sont les seuls transports disponibles à Faoug, nous y portons une grande importance. A partir du 1er janvier 2024, cela incombera aux CFF de se mettre en conformité, selon la LHand.

La commune de Faoug étant prévue en 3<sup>ème</sup> mesures de rénovation, cela signifie que les travaux ne seront pas réalisés avant 2028-2030. De ce fait, nous devons trouver une solution provisoire pour améliorer cet accès.

# POINCOT Laetitia

## Police des constructions

La collaboration avec l'Agence Wenker Architecture (AWA) pour effectuer des prestations liées aux procédures de demandes de permis de construire continue et se montre d'autant plus utile, qu'aucun des membres de la municipalité n'appartient au métier de la construction. Malheureusement, son collaborateur, M. Bersier, a été nommé responsable du bureau technique de la commune de Cudrefin au 1er juin 2021 et a donc quitté le bureau AWA. En parallèle, nous avons reçu un très grand nombre de dossiers de transformations ou changements de chauffage. Cela a généré un retard conséquent dans le traitement des dossiers.

## Bureau technique communal (BT)

Composition : AWA, mandataire externe, Laetitia Poinçot (LP), Municipale, Chantal Veyre (CV), secrétaire municipale et Nadège Fornachon (NF), adjointe greffe municipal.

Tâches : analyses des dossiers de construction, traitement des procédures administratives, inspections des chantiers et contrôles de conformité après travaux, permis d'utiliser et d'habiter.

### Fonctionnement :

- réception des dossiers (NF et CV)
- vérification de la documentation (CV)
- numérisation et introduction du dossier sur PermiZ (NF, CV),
- analyse de conformité (AWA), séance de discussion (LP, CV, AWA),
- rapport final (AWA), si nécessaire séances avec les requérants (LP, CV, AWA),
- contrôle des chantiers et de fin des travaux (LP, AWA),
- permis d'habiter/utiliser (CV, NF, LP)

La totalité des dossiers de demande de permis de construction est analysée par le bureau AWA. Pour les travaux soumis à autorisation municipale, la demande peut être soumise au bureau AWA en fonction des spécificités du dossier et/ou des disponibilités du municipal.

## Plateforme PermiZ

Le contrat d'abonnement avec PermiZ (<https://permiz.ch>) a été renouvelé. Cette plateforme permet d'enregistrer les pièces des dossiers de demande d'autorisation de travaux et d'avoir le suivi de toutes les actions en fonction de la procédure choisie (autorisation, permis de construire sans mise à l'enquête, permis de construire avec mise à l'enquête). Seul le BT peut renseigner la plateforme, la municipalité a un accès uniquement de lecture.

Cette plateforme a montré sa grande utilité lors du télétravail dû au COVID.

## Collaboration des bureaux techniques

En ce début de législature, les 4 nouveaux Syndics de Faoug, Avenches, Vully-les-Lac et Cudrefin ont décidé de continuer la collaboration entre les bureaux techniques. Cela s'avère nécessaire pour discuter entre communes voisines d'une politique commune en matière de développement régional.



## **Conclusion**

Lors des 44 séances de la Municipalité, il a été discuté de 352 points concernant les constructions.

- 14 Dossiers d'enquête publique
- 03 Dossiers de permis de construire avec dispense d'enquête publique
- 10 Autorisations municipales
- 11 Permis de construire ont été délivrés
- 07 Permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés

Oppositions :

- 5 Dossiers d'enquête ont suscité des oppositions.

Recours :

- 2 dossiers ont suscité des recours auprès du Tribunal en fin d'année. Affaires toujours en cours.

## **Urbanisme/aménagement du territoire**

### **Zone réservée :**

La zone réservée a été mise en place par la Municipalité en raison d'un très grand nombre de projets de constructions, blocs locatifs, villas groupées, au vu de son état de surdimensionnement et afin de se laisser le temps d'effectuer le travail de révision du PACom. Cette zone ainsi que son règlement ont été entérinés par le Département cantonal en date du 10 septembre 2018.

### **Révision du PACom**

Il a fallu 11 mois au canton pour nous faire parvenir ses remarques quant à notre dossier d'examen préliminaire. Ce dernier a été complété selon les remarques des différents services cantonaux. Une étude sur la biodiversité a dû être commandée et de nouvelles directives cantonales sont venues s'ajouter aux exigences initiales. Une séance avec le canton, M. Fauquex du SDT, a eu lieu en présence de M. Wenker, urbaniste et Mme Sabrina Giannini Heim, municipale encore en place au mois de juin 2021.

Le dossier d'examen préalable a donc été envoyé au canton en date du 05 octobre 2021. Le canton avait promis de traiter les dossiers dans un délai de 3 mois, mais à fin décembre, nous avons été avisés que ce délai ne pouvait pas être tenu, sans autre indication de nouvelle date de réception.

### **Commission PECC**

La commission PECC est une commission qui me tient particulièrement à cœur, vu mon engagement au niveau de l'écologie.

J'ai participé à la séance d'information organisée par le Canton de Vaud en date du mardi 22 juin, à Nyon, il s'agissait de la présentation du PECC, ouverte à la discussion.

Mardi 14 septembre, à Faoug : création commission PECC

Mardi 2 novembre, à Montreux : rencontre canton-communes des personnes en charge de la durabilité et du climat. À cette occasion, nous avons appris que la commune de Faoug était la première (et à ce moment unique) commune à avoir fait la demande de subvention et à la recevoir !!!

## Bâtiments

### La Faoug'rmière :

			<i>Annulé suite au COVID</i>
7 locations payantes			<i>+ 3 annulées</i>
40 locations gratuites	Activités communales	22	
	Ecoles	11	
	Sociétés locales ou	7	<i>+ 1 annulées</i>
4 activités hebdomadaires	Rythmique (écoles)	1x par semaine	
	Gym des aînés	1x par semaine	
	Théâtre (répétitions)	0	<i>annulé</i>
	Zumba	28	<i>+ 12 annulées</i>
<b>Montant total facturé</b>		<b>CHF 3'400.00</b>	

- Pour tous les bâtiments, en règle générale, continuation des mesures sanitaires COVID
- Salle communale : maintenance des installations électroniques de la scène, réparation de stores, réparation de l'étanchéité de bas de façade et peinture, nettoyage des toitures plates, réglage de l'horloge
- Ecole : réglage de la porte d'entrée, mise en place de protection en bois pour l'arrêt de bus provisoire, réfection des escaliers d'entrée, mise en place d'une plateforme pour handicapés, contrôle des radiateurs. Grand nettoyage d'été, (tous les vitrages et éclairages)
- Bureau communal : contrôle des sanitaires, problème de mauvaises odeurs.
- Carnotzet : contrôle des radiateurs, changement de la chasse d'eau et installation d'un cylindre
- Eglise : Accordage de l'orgue qui va nécessiter un grand relevage, à prévoir en 2022, maintenance du clocher.
- Gare : WC, un radiateur a été installé pour éviter que l'eau du robinet ne gèle. Institut : changement du sanibroyeur, changement des fenêtres. Pose d'un adoucisseur à l'entrée d'eau du bâtiment.
- Autres bâtiments : entretien courant, 1 appartement s'est libéré au 31.12.2021
- Abri PC : entretien courant.
- Voirie : réfection et entretien de la porte d'entrée

### **Protection civile**

- ORPC : le rapport du bataillon n'a pas eu lieu en 2021 en raison du COVID-19
- ORPC : assemblée générale le 23 septembre 2021 à Avenches

Le rapport d'activité 2021 fait apparaître un total de 1562 jours de service au profit de la population dans la lutte contre le COVID-19. 130 jours de service ont également été mobilisés pour appuyer le Sdis Broye-Vully dans le cadre d'incendies, des inondations et de la crue des lacs de Morat et Neuchâtel.

### **Protection incendie**

- SDIS Broye-Vully : 2 assemblées générales ont eu lieu, le 08 juillet à Corcelles-Payerne, pour l'assermentation et le 29 septembre à Avenches. Lors de la 1ère assemblée, j'ai été nommée membre de la commission de gestion et des finances du Sdis et nous nous sommes rencontrés le 23 septembre 2021 pour établir notre rapport.

## **Rapport d'activités du Sdis**

298 interventions pour un total d'heures de 5'838. A noter que les événements majeurs suivants ont nécessité une grande flexibilité dans l'organisation :

<b>Avril</b>	feu complet rural Payerne
<b>Juin</b>	orage violent avec plus de 80 sinistres, Cudrefin et Vully-les-Lacs
<b>Juillet</b>	crue des lacs de Morat et Neuchâtel, réalisation de multitudes d'actions sur le terrain et mise en place d'un poste de commandement conjointement avec l'ORPC
<b>Novembre</b>	feu de hangar à bateau à Cudrefin
<b>Novembre</b>	feu d'appartement à Avenches

# KÜNDIG Adrian

## STEP interrégionale.

En ce qui concerne la STEP interrégionale, le rythme élevé n'a pas pu être respecté en raison des élections. De même, des changements de conditions générales ont entraîné une augmentation des clarifications et des négociations avec les différents interlocuteurs. L'ensemble du projet n'est toutefois pas menacé et pourra être réalisé comme prévu initialement, à moins d'un nouveau retard. La commission du conseil communal de Faoug a approuvé le projet de statuts en décembre 2020. Ceux-ci devront toutefois encore être adaptés en raison des changements mentionnés ci-dessus. Les exécutifs et législatifs des communes participantes pourront s'exprimer à ce sujet en temps voulu.

Le municipal a assisté à 8 séances du COPIL ou de la commission juridique durant l'année 2021.

## Eau potable

---

Etude sur la pression d'eau dans les hauts du village (Sur la Croix) + eau de manière générale.

Le Plan Directeur de Distribution Des Eaux (PDDE) n'est pas finalisé. Outre la pression dans les points les plus hauts du village, il doit donner des indications sur les travaux à entreprendre de manière générale, et leurs priorités.

L'exercice s'est complexifié suite à la mise « hors-service » de notre source de Courgevoux, dont l'eau comporte une quantité de résidus de produits phytosanitaires trop élevée.

Différents scénarios de connexion ont été étudiés. 2 variantes (avec sous-variantes) sont étudiées de manière plus détaillée. En attendant, il manque toujours une sécurité dans l'approvisionnement en eau. L'installation d'une conduite d'eau de secours entre les communes de Greng et Faoug permettrait de désamorcer massivement la situation actuelle. Des mois de négociations ont finalement abouti, malgré une réponse orale positive, à une nouvelle réponse négative du conseil communal de Greng (situation fin février 2022). Le comportement du conseil communal est incompréhensible et inexplicable. On joue la montre sans raison et on ne voit aucune volonté d'aider une commune voisine à se préparer pour faire face à une situation d'urgence.

La Municipalité a besoin du concours actif de la population dans la gestion de notre unique ressource d'eau actuelle, soit le pompage de la Mellire. Tous nos habitants sont encouragés à utiliser l'eau potable avec intelligence.

La pose de citernes de récupération d'eau de pluie est vivement recommandée.

---

## Eaux usées

Le Municipal a assisté à une séance du budget de la STEP Avenches-Faoug. L'infrastructure ne pose pas de problème. Hormis le remplacement de quelques pièces victime d'usure, tout fonctionne de manière fiable.

## Police/Domaines/Transports publics

Suite à la démission de Thierry Feneyrolles au poste d'agent de sécurité, nous avons engagé M. Stephan Rapenne dès le 1er mai 2021. Il a suivi le cours et a reçu l'attestation nécessaire.

# THEUX Johann

## Social

Cette année 2021 a, de nouveau, été marquée par le COVID et toutes les mesures de distanciation à respecter, surtout vis-à-vis des personnes à risque. Heureusement, en deuxième partie d'année, les mesures en vigueur nous ont permis, parfois en étant contraint d'exiger le pass COVID à nos administrés, d'organiser une petite manifestation pour la fête nationale puis l'accueil des nouveaux habitants et enfin le repas de Noël des aînés.

Les festivités du premier août ont permis à une centaine de personnes de la commune d'écouter un bref discours des municipaux ayant pu être présents en ce jour puis ont pu déguster une excellente raclette servie par les membres de la jeunesse de Faoug. Ne manquait qu'un beau feu pour réchauffer les corps puisqu'il faisait plutôt frais pour la mi-été ! Il a toutefois malheureusement été impossible de prévoir le niveau du lac et donc de préparer un foyer sûr pour accueillir le traditionnel feu... Heureusement, à main froide cœur chaud, et le moment de convivialité partagé après plusieurs mois sans réunion a fait plaisir à tous.

L'accueil des nouveaux habitants qui n'avait pas pu être organisé, que ce soit en 2019 ou en 2020, a connu un franc succès puisque pas moins de 35 nouveaux habitants ont participé à cet événement organisé par la municipalité qui a été assistée par la société de tir pour l'organisation du repas qui fut partagé dans une ambiance cordiale et chaleureuse.

Le repas des aînés a, lui, réuni une bonne part des plus de 65 ans de la commune qui se sont rencontrés à la Faoug'rmière pour partager un goulasch mitonné par Deborah Kaeser qui a comblé les papilles de tout un chacun.

Le dîner des habitants de 80 ans et plus de la commune n'a, lui, de nouveau, pas pu être organisé en 2021 et j'espère sincèrement qu'il pourra avoir lieu en 2022.

En 2021, deux concitoyens ont atteint l'âge respectable de 90 ans et ont reçu la visite officielle de la municipalité et se sont vu remettre un cadeau pour leur anniversaire. Aucun nouvel octogénaire ni nouveau centenaire n'a été fêté cette année.

## ARPEJE

Il y a 96 élèves de Faoug dans le cercle scolaire d'Avenches et environs.

Coût par élève à charge des communes selon le budget 2021 : 4'523.95 CHF. Le coût issu des comptes, n'est, lui, pas encore disponible à la date d'établissement du courant rapport.

Principaux projets terminés durant l'année 2021 :

- Revue du règlement du personnel
- Refonte de la grille salariale des collaborateurs et du régime d'évaluation annuelle

Quelques projets et études en cours au 31.12.2021

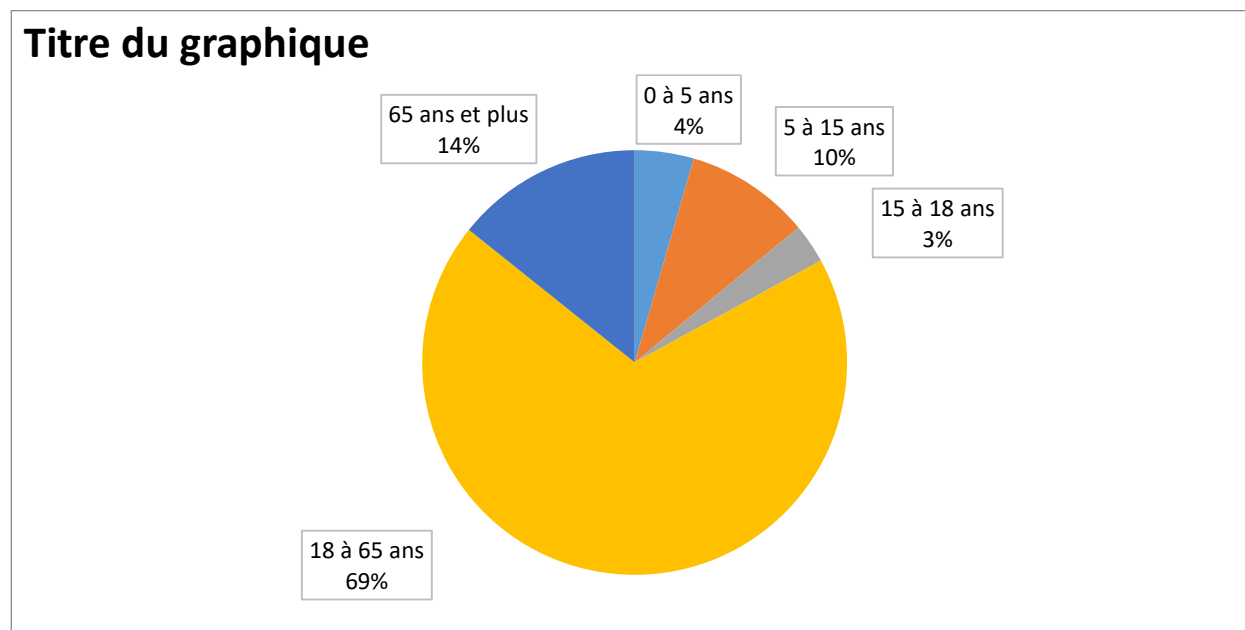
- Construction d'une crèche sise à Cudrefin
- Extension de l'école de Vully-les-Lacs : Création de nouvelles classes, agrandissement de la halle de gymnastique et modernisation des locaux de l'accueil extra-scolaire
- Transformation des locaux de l'ancienne poste à Avenches pour transformer le bâtiment en accueil extra-scolaire
- Mise en place d'un secteur animation de rue avec local d'activité et services itinérant dans les 4 communes
- Projet de restauration autonome : étude sur la possibilité d'intégrer une brigade de cuisine à l'ARPEJE pour produire et livrer tous les repas à destination des écoles, des crèches et des accueil extra-scolaires de l'ARPEJE

## Population

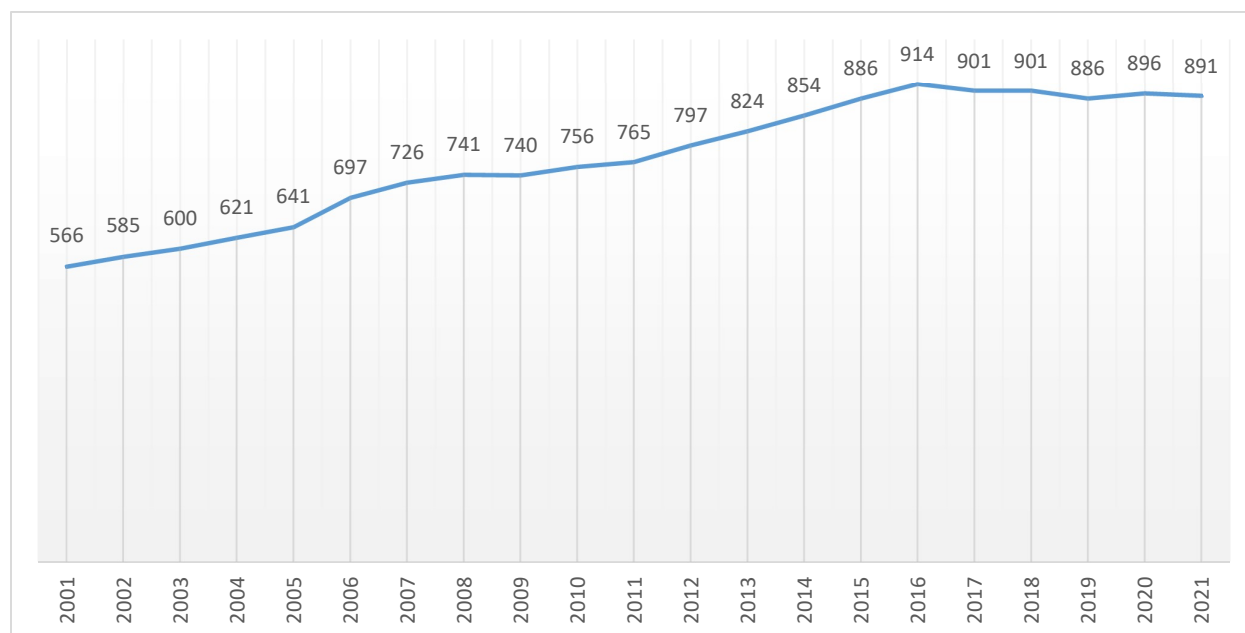
Au 31 décembre 2021, la commune comptait 891 habitants, dont 18 en résidence secondaire.

Durant l'année 2021, il y a eu 65 nouveaux habitants en regard de 81 départs.

Nous avons également eu le plaisir d'enregistrer 8 naissances et, malheureusement, 7 décès.



## Evolution de la population de Faoug sur les 20 dernières années



## CCLT

Le calendrier 2021 de la CCLT a été perturbé en début d'année en raison des mesures COVID et la traditionnelle fête villageoise qui réunit une bonne part de nos concitoyens pour des moments festifs et conviviaux n'a pas pu être organisée.

A partir de l'été, il a toutefois été possible d'organiser divers événements qui ont, tous, rencontré un très bon accueil de la part de la population. Je peux notamment mentionner ici :

- Faoug Plage avec des activités proposées aux jeunes de la commune les soirs de la semaine du 21 au 25 juin
- Le traditionnel « clean-up day » de septembre avec la participation d'environ 40 personnes au nettoyage de notre belle commune
- La dernière marche des 3 cantons, organisée par la CCLT en novembre selon la proposition de Mme Josiane Kohler. Il s'agissait de la dernière possibilité de se rendre à la borne des 3 cantons tant qu'elle se trouvait à la frontière valdo-fribourgo-bernoise puisque début 2022 la commune de Clavaleyres rejoindra la commune de Morat et donc le canton de Fribourg. Les habitants des 3 communes ont été conviés à la manifestation et des délégations de Clavaleyres et de Courtepin (Villarepos) se sont jointes aux habitants de Faoug pour faire de cette journée un beau moment de partage convivial et chaleureux ayant fait l'objet d'un article dans la presse locale.  
A noter qu'un certificat signé par les syndics et présidents des communes de Clavaleyres, Courtepin et Faoug a été remis à tous les participants lors de cette journée mémorable.
- Le concours de décoration de courges pour Halloween en novembre qui a permis aux jeunes de notre commune de s'essayer à l'art sur cucurbitacée. Ils ont vu leurs créations exposées puis jugées dans une ambiance bon enfant autour d'une soupe à partager en famille ainsi qu'entre amis.
- Les fenêtres de l'Avent en décembre qui ont permis à nos habitants de faire une décoration et, s'ils le souhaitent, d'accueillir chez eux les visiteurs en leur offrant, par exemple thé, vin chaud, douceurs ou collation. A noter que cette année une fenêtre a été proposée par le bureau communal par l'entremise de Mesdames Veyre, Gaillet et Fornachon.

## **KAESER Deborah**

### **Routes / Voirie**

Une séance hebdomadaire entre la municipale et les employés de voirie a été mise sur pied.

Le projet de réalisation d'un parking et d'un nouvel arrêt de bus à côté du collège a été soumis à l'enquête.

La SCLV (Sous-commission des limitations de vitesse) est venue sur place pour étudier le projet de la zone 30 dans le but de faire un rapport d'expertise qui sera ensuite envoyé à la CCC (Commission consultative de circulation). Le dossier est en cours.

Dans le cadre de la convention interdisant les produits chimiques de désherbage, la commune a fait l'acquisition d'une brosse métallique pour enlever les mauvaises herbes sur les routes, les trottoirs et les zones pavées.

Ces travaux laissant beaucoup de déchets sur place, un nouveau véhicule a été testé dans le but d'optimiser le travail des employés afin de leur permettre de nettoyer les routes plus efficacement.

### **Eclairage public**

Rien à signaler.

### **Cimetière**

Le nouveau règlement du cimetière a été approuvé par le conseil communal le 12 octobre 2021.

Des travaux de réfection ont été demandés pour certaines tombes mal entretenues qui se trouvent dans la partie droite du cimetière.

L'annonce de la réfection totale du côté gauche du cimetière a été publiée dans la Feuille d'Avis officiels.

Les travaux sont prévus en mars 2022.



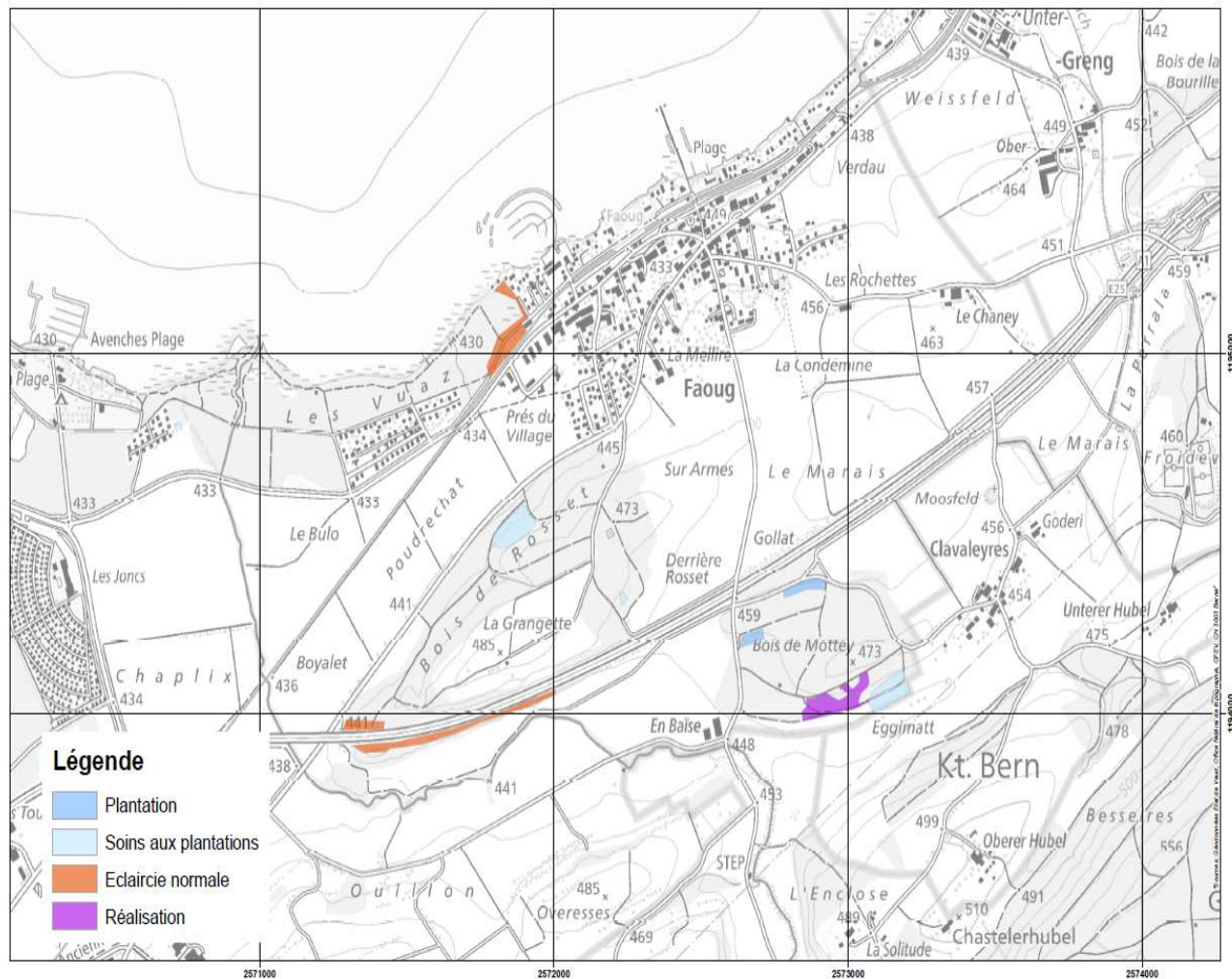
# Forêt

## Commune de Faoug - Travaux réalisés en 2021



### Commune de Faoug Travaux 2021

15 mars 2022



Le municipal responsable a assisté à des séances du groupement forestier Broye-Vully GFBV comme suit :

- 5 séances du comité
- 1 assemblée constitutive
- 1 assemblée générale

## Déchetterie

La municipale en charge a suivi plusieurs formations :

Mardi 21 septembre 2021 : Formation pour les responsables de déchetterie chez COSEDEC à Yverdon.

Jeudi 11 novembre 2021 : Formation pour les municipaux chez CRIDEC à Eclépens.

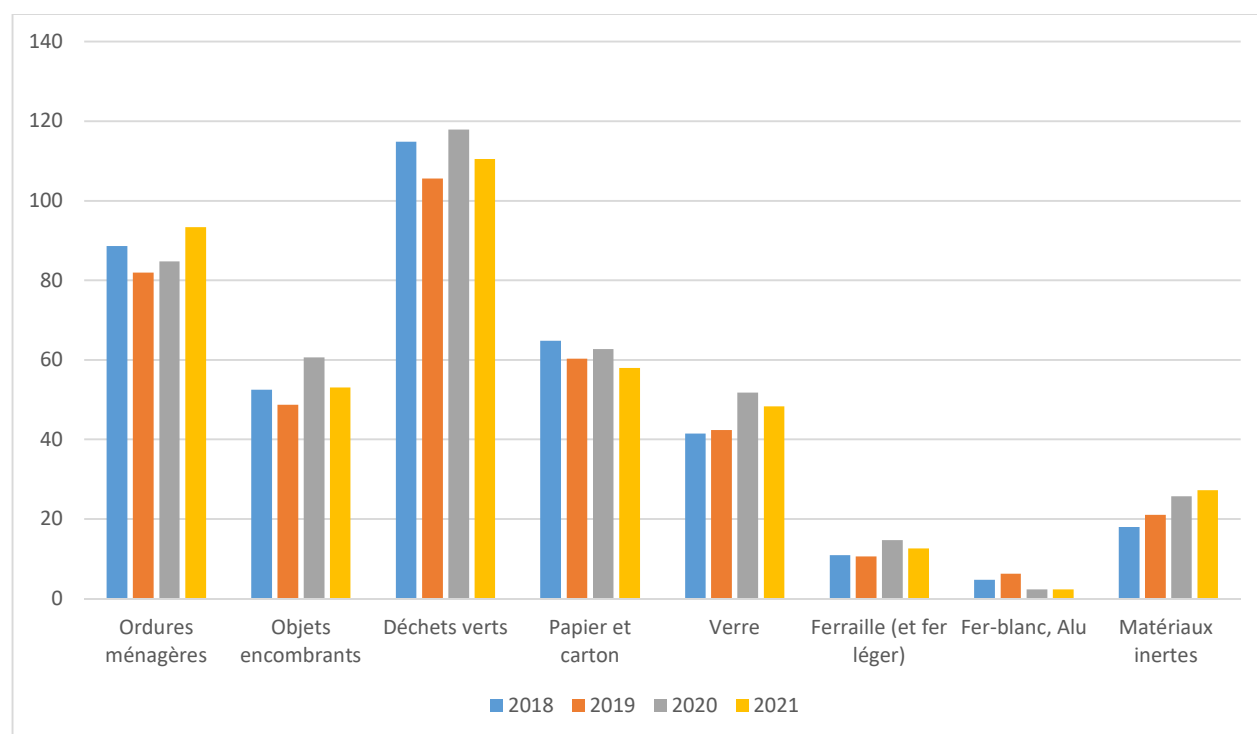
La municipale en charge de la Déchetterie a intégré la commission des déchets de la COREB, la CODECO

La problématique de la benne à déchets encombrants et de la collecte des déchets spéciaux ménagers est à l'étude.

Statistiques :

	2018	2019	2020	2021
Type de déchets	to	to	To	To
Ordures ménagères	88.60	81.88	84.76	93.40
Objets encombrants	52.47	48.68	60.57	53.04
Déchets verts	114.89	105.55	117.93	110.50
Papier et carton	64.81	60.31	62.66	57.97
Verre	41.46	42.35	51.76	48.31
Ferraille (et fer léger)	10.90	10.62	14.65	12.54
Fer-blanc, Alu	4.73	6.23	2.26	2.32
Matériaux inertes	17.98	21.02	25.70	27.23

### Représentation graphique



Le tableau de la page 17 fait apparaître une augmentation des ordures ménagères, par contre une diminution ou stabilité de tous les autres déchets.

## Financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité

(Selon la notice explicative établie à l'intention des communes vaudoises par la DGE en juin 2015)

### Analyse des comptes 2021

Compte 451 : ordures ménagères et décharge (les revenus doivent être supérieurs au 70 % des charges :

Charges	Fr.	
Revenus	Fr.	soit % des charges

Le 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 30a LGD demande aux communes de financer le 40 % au minimum des coûts de l'élimination des déchets urbains par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets.

Charges	Fr.	
Revenu du compacteur	Fr.	y compris élimination par nos employés pour un montant de Fr. en 2021, soit % des charges

En conséquence, les revenus des taxes forfaitaires (taxe par habitant) ne devraient pas dépasser le 60 % :

Charges	Fr.	
Revenu taxe par habitant	Fr.	soit % des charges

Constat :

### Gestion du dicastère en général / activités récurrentes

Soucieux de se répéter chaque année, il est important de mentionner les points suivants :

Afin de maintenir un bon fonctionnement de l'infrastructure d'une commune, il y a beaucoup de tâches qui sont exécutées régulièrement par les employés communaux. Ces tâches sont souvent peu visibles, mais méritent une mention dans le rapport de gestion. Voici quelques tâches : (liste non exhaustive)

- La tournée des poubelles, se fait une fois par semaine. En haute saison (été) avec l'augmentation du tourisme et avec l'utilisation accrue de la plage, cela peut aller jusqu'à trois fois par semaine ;
- Les 3 adoucisseurs d'eau du collège, du bloc communal et de la Faoug'rmillère sont contrôlés une fois par semaine ;
- Le chauffage à bois est contrôlé 3 fois par semaine ;
- Durant l'hiver, le service hivernal se fait selon besoin (conditions météo). Evidemment, ces travaux sont souvent effectués tôt le matin, voire la nuit ; Il n'y a pas forcément besoin de neige pour que les employés décident de passer avec la saleuse.
- L'hiver est aussi la saison de l'entretien des machines et de l'infrastructure. Tout ce que les employés communaux peuvent réaliser eux-mêmes comme réparations, petits travaux, etc.
- À ne pas oublier la taille des arbres et des haies ;
- Au printemps, il faut entretenir les bords de routes (y.c. la piste cyclable) et faucher les talus. Une partie est faite par nos employés communaux et une partie est sous-traitée à une entreprise privée ;
- Certaines routes demandent une réparation locale : soit une réparation des chambres et regards, effacer les ornières sur la route ou réparer les "nids de poule" dans les chemins en gravier ;
- Avec le printemps commence aussi la saison des gazons. Il faut régulièrement tailler le gazon à la gare, à la plage et au cimetière.